

Préface

Les sections du Comité national de la recherche scientifique, quarante depuis leur dernier remaniement en 1991, ont parmi leurs missions celle de « procéder à l'analyse de la conjoncture scientifique et de ses perspectives ».

Avec une périodicité de quatre ans, le résultat de cette analyse est traditionnellement présenté sous la forme d'un volume de plusieurs centaines de pages dont l'abord ne semble pas a priori des plus faciles. C'est probablement inévitable mais, pour la première fois, ce rapport sera disponible sur Internet, ce qui devrait permettre une navigation plus commode.

L'avant-dernier rapport (1989) avait innové en adoptant une approche interdisciplinaire pour sortir « du cloisonnement des disciplines » et organisé la réflexion autour de 22 thèmes.

Le précédent avait repris la même démarche avec une liste de 24 thèmes très largement semblable. Si un tel choix présentait l'avantage indéniable de réduire sensiblement le nombre des chapitres, les thèmes n'en étaient pas moins demeurés suffisamment nombreux pour rester chacun largement marqués par un petit nombre de disciplines. Les groupes de travail chargés de ces thèmes étaient composés de membres désignés librement par les sections. Elles avaient certes pu exprimer des remarques au cours de l'élaboration des textes, mais force est de constater qu'elles ne sont pas apparues aussi impliquées que si elles avaient été rendues pleinement responsables d'une partie du rapport.

L'interdisciplinarité a maintenant conquis ses lettres de noblesse et un retour à une présentation par section du rapport de conjoncture ne peut plus être interprétée comme une désaffection à son égard.

Chaque section se voit ainsi donner l'occasion de présenter tout d'abord le champ disciplinaire dont elle a la charge. L'élaboration de son chapitre du rapport qui intervient au début de son mandat lui permet de mieux établir le contexte dans lequel se développeront les deux autres volets de sa mission, d'une part l'évaluation des programmes de recherche des unités qui conditionne leur création, leur renouvellement ou leur suppression, et d'autre part l'évaluation des chercheurs qui constitue la base du déroulement de leur carrière.

Même si certains de ses membres ont été plus particulièrement désignés pour en suivre l'élaboration, chaque section a adopté son chapitre et en assume donc le contenu.

Cependant et malgré la modestie affichée, dans son introduction, par le comité de lecture du conseil scientifique, son rôle a été déterminant pour obtenir que les sections produisent des contributions de richesse comparable, sans toutefois les couler dans un moule unique, ce qui n'était certainement pas un but en soi.

Ce rapport constitue un outil de travail tout à fait remarquable et précieux pour tous ceux qui ont à proposer ou à décider des orientations de la recherche au niveau du CNRS lui-même mais aussi au-delà. Les recouvrements ou les redondances qui peuvent apparaître ici ou là ne doivent pas être perçus comme des défauts mais sont au contraire une conséquence normale et inévitable de l'intrication des champs disciplinaires, quelle que soit la façon dont on les définit.

C'est ainsi que ce rapport, en plus de tous ses autres mérites, pourra alimenter la réflexion et le débat qu'il faudra bientôt ouvrir sur d'éventuelles modifications des contours des sections, avant le prochain renouvellement du Comité national.

Au nom de tous les scientifiques et de tous ceux qui s'intéressent aux développements de la science, je remercie les nombreux acteurs qui à des titres divers, depuis les responsables « conjoncture » des sections jusqu'à ceux qui ont assuré la mise en page ou sur Internet du rapport final, ont consacré beaucoup de leur temps et de leurs efforts à cette réalisation.

Guy Aubert

Directeur général du CNRS

Janvier 1997